

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 34 (1893), p. 193-196

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1893__34__193_0

© Société de statistique de Paris, 1893, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1893

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 MAI 1893.

SOMMAIRE. — Élection et présentation de membres nouveaux — Présentation d'ouvrages. — Les statistiques coloniales, par M. Ch. Cérissier — Le Congrès pour l'avancement des sciences, à Besançon, par M. G. Renaud — Une nouvelle évaluation des valeurs mobilières en France, par M. A. Neymarck. — Les étrangers en France, par M. V. Turquan; discussion: MM. Yvernès, Bertillon, Yves Guyot et Turquan.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Ad. COSIE.

MM. Jamais, Cheysson et Fournier de Flaix se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 19 avril 1893 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce que l'Académie des sciences morales et politiques, sur le rapport de M. Paul Janet, vient de décerner le prix Jean Raynaud, d'une valeur de 10,000 fr., à M. Émile Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers. La Société tout entière éprouvera certainement une très vive satisfaction en apprenant que cette belle récompense a été attribuée à l'un de ses membres les plus éminents, qui a toujours fait preuve d'une si haute intelligence de la science statistique et d'une si active sollicitude pour la Société qui la représente. (*Applaudissements unanimes*)

Sont élus, à l'unanimité, **membres titulaires** :

M. Paul GUIEYSSE, député du Morbihan, président de l'Institut des actuaires français;

M. Georges MAY, ancien banquier.

Est présenté, pour être soumis à l'élection, comme **membre titulaire**, dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. A. Neymarck et V. Turquan :

M. A. DUBIEF, secrétaire de la présidence du Crédit lyonnais.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les principaux ouvrages offerts à la Société, parmi lesquels il signale particulièrement les suivants :

Discours prononcé le 8 mai 1893, à la Chambre des députés, par M. Yves Guyot, sur la loi relative aux bureaux de placement.

Notice sur la vie et les travaux économiques de Sismondi, par M. Alph. Courtois.

Impressions coloniales. Étude comparative de colonisation (1868-1892), par M. Ch. Cérissier. Cet ouvrage est le résultat de 20 années passées dans les colonies. L'auteur y développe des idées et des théories qu'il serait heureux de voir apprécier par la Société de statistique, pour faire envisager la question coloniale sous son jour réel et pratique.

Statistique des syndicats professionnels en France, par M. V. Turquan.

Des anciennes mesures de capacité et de superficie dans les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, par M. le Dr A. Mauricet.

Carte des lignes télégraphiques et câbles sous-marins, par MM. Jacottey et Mabyre.

Le Problème monétaire et la conférence internationale de Bruxelles, par M. Joaquin D. Casasus.

Étude sur la criminalité et la classification des crimes dans la statistique pénale, par M. A. Bosco.

Compte rendu préliminaire du Conseil d'administration de la Dette publique ottomane (1892-1893), adressé par M. Vital-Cuinet.

M. Charles Cérissier donne lecture d'une note sur les *Statistiques coloniales*. (Documents de 1893 pour 1890.) Cette note sera publiée dans le Journal.

* * *

M. Georges RENAUD, président de la 15^e section (économie politique et statistique) de l'Association française pour l'avancement des sciences, invite les membres de la Société de statistique à participer au Congrès de Besançon, qui se tiendra du 3 au 10 août.

M. Renaud constate que jusqu'ici la statistique n'a pas occupé dans ce Congrès la place qui devrait lui revenir. Il demande à ses collègues de vouloir bien, par une participation plus active, combler cette lacune. Il rappelle que, pour se rendre au Congrès, les membres de l'Association ont droit à une réduction de 50 p. 100 sur le prix des places. En outre, les comptes rendus et les mémoires présentés sont imprimés en deux forts volumes, qui sont distribués aux membres de l'Association.

Il demande qu'on veuille bien lui adresser le plus tôt possible les sujets des mémoires qui seraient communiqués à la section d'économie politique et de statistique afin de pouvoir les faire imprimer. On peut aussi, dans le cas où on ne pourrait se déplacer pour venir à Besançon, communiquer des mémoires manuscrits, qui sont lus en séance, et qui, quelquefois, sont le point de départ d'importantes discussions. Enfin, on peut encore communiquer des travaux imprimés. En dehors des sujets et communications privés choisis par chacun, une question a été mise à l'ordre du jour pour provoquer des communications et des discussions de la part de divers membres, c'est celle des *Traité de commerce*. Notre collègue, M. Fleury, ingénieur, a bien voulu rédiger un rapport qui va être imprimé et distribué.

M. Renaud pense que la section d'économie politique obtiendra à Besançon le même succès qu'à Pau, où elle a été honorée de la présence de MM. Léon Say, Frédéric Passy, Yves Guyot, qui ont pris une part très active aux discussions. Il

espère, en outre, que la section pourra compter sur la présence d'un certain nombre de savants étrangers, Suisses, Italiens et Belges.

* * *

La parole est donnée à M. Alfred NEYMARCK pour sa communication sur *une nouvelle évaluation des valeurs mobilières en France*, qui est écoutée avec le plus vif intérêt.

Après avoir remercié M. Neymarck de cette étude substantielle sur la richesse mobilière de la France, M. le PRÉSIDENT fait remarquer qu'en raison de l'importance de cette communication il vaudrait peut-être mieux, pour ouvrir la discussion, attendre qu'elle eût paru dans le Journal; le numéro de Juin lui serait consacré. Cette proposition est adoptée.

* * *

En l'absence de M. Vannacque, empêché, M. V. TURQUAN fait, *sur les étrangers en France*, une communication, accompagnée de la présentation de nombreux cartogrammes destinés à une prochaine publication dont il sera ultérieurement rendu compte.

M. YVERNÈS demande à M. Turquan s'il s'est borné à établir la répartition géographique des étrangers et s'il n'a pas recherché également leur moralité relative. Il semble résulter de la statistique judiciaire que la criminalité de ces immigrants est proportionnellement plus élevée que celle que l'on constate pour nos nationaux.

M. BERTILLON fait observer qu'il est nécessaire de faire le départ des âges en ce qui concerne ce dernier point. Les étrangers comprenant un grand nombre d'adultes, la comparaison avec la population totale des Français risquerait d'être inexacte.

La France est, après la Suisse, le pays qui contient la plus forte proportion d'étrangers. Il y a plusieurs raisons pour que la Suisse contienne un grand nombre d'étrangers. L'étude de la répartition des étrangers en Allemagne, en Autriche, en Suisse montre que les hommes se déplacent difficilement et que, même lorsqu'ils vont à l'étranger, il est rare qu'ils aillent bien loin. Les cartes de M. Turquan confirment cette loi; elles nous montrent les Espagnols massés le long des Pyrénées, la majorité des Italiens fixée dans le sud-est de la France, les Belges pullulant dans les départements du Nord. L'étude de la Suisse est encore plus démonstrative à cet égard. Sur 53,000 Français fixés en Suisse, 30,000 habitent Genève; sur 39,000 Badois, 14,000 habitent Bâle, etc. Ces immigrants n'ont fait que franchir la frontière et semblent encore adhérents par quelque fil invisible au sol de leurs pays. Lorsqu'un pays a une longue étendue de frontières par rapport à la surface de son territoire (c'est le cas de la Suisse), cette circonstance augmente beaucoup la probabilité que ce pays contiendra un grand nombre d'étrangers. D'autre part, les hommes vont de préférence dans un pays où l'on parle leur langue; or, en Suisse, on parle trois langues. Enfin la Suisse est un pays à faible natalité. Telles sont les trois raisons qui expliquent que la Suisse contienne beaucoup d'étrangers par rapport à sa population. Les deux premières de ces trois raisons n'existent pas pour la France, dont les frontières sont surtout maritimes et où peu d'étrangers entendent parler leur langue maternelle; mais la troisième y est aussi valable. La natalité française n'est pas suffisante pour répondre à la demande du travail. L'immigration étrangère en France augmente de jour en jour sans interruption. A Paris, il y a presque un étranger sur dix habitants. C'est là une situation très grave qui ne laisse pas d'inspirer certaines appréhensions. Une revue allemande disait tout récemment que la question des étrangers ne s'était pas encore élevée en France, mais qu'elle surgirait un jour ou l'autre.

M. Yves GUYOT demande quelle conclusion on peut tirer de ces observations ? A son avis, toute mesure prise contre les étrangers n'est qu'une forme du protectionnisme.

M. TURQUAN pense qu'il y aurait un grand danger à éconduire les étrangers. Il y a, en effet, en France, diminution de population, sauf pour les étrangers, qui donnent un excédent de naissances. Du reste, ceux qui naissent en France sont naturalisables ou pourront devenir Français à leur majorité.

L'ordre du jour de la séance du mercredi 21 juin prochain est indiqué comme suit :

1^o *Discussion de la communication de M. A. Neymarck.*

2^o *Communication de M. le D^r J. Bertillon sur la natalité selon l'âge de la mère, l'ordre de primogéniture des enfants, la durée antérieure du mariage et la durée qui sépare deux naissances successives de la même mère.*

3^o *Communication de M. de Cassano sur quelques anomalies dans les statistiques du commerce extérieur.*

La séance est levée à onze heures un quart.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
Ad. COSTE.
